



**POLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE PIERRE ET BATI PAYSAGER
DOURDOU : CAUSSE, ROUGIER**

**CHARTRE PAYSAGERE
CAHIER 1 : DIAGNOSTIC ET ENJEUX**



Parcourir
réseau de consultants

12, Rue Lejeune
31 000 TOULOUSE

INTRODUCTION

1.1 LA GEOLOGIE CONSTITUE LE SOCLE DU PAYSAGE

p 8

1.1.1 La géologie a créé trois types de relief.

1.1.2 L'hydrographie a façonné les paysages actuels.

1.1.3 Les trois unités paysagères très contrastées aux fronts de contact identitaires.

Le Causse

Le Rougier

Le Ségala Conquois

1.2 DES MILIEUX NATURELS RICHES MAIS FRAGILES

p 20

1.2.1 Corniches et falaises - milieux extrêmes accueillant des espèces très caractéristiques.

1.2.2 Les milieux caussenards : pelouses sèches et Landes à genévrier, paysage séculaire en voie de disparition.

1.2.3 Les vallées et les rivières.

1.2.4 Les milieux «ordinaires», un maillage dense favorable à la biodiversité.

1.3. LES IMPLANTATIONS HUMAINES CONTRIBUENT AUX TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE

p 27

1.3.1 L'armature des bourgs, villages et hameaux garde la

trace des implantations d'origine mais se fragilise

1.3.2 L'impact des voies de communication est toujours déterminant sur l'implantation des bourgs et des activités

1.3.3 Les constructions tissent des relations étroites avec le paysage qui les entoure.

1.3.4 Le patrimoine bâti et non bâti constitue une richesse paysagère à préserver et valoriser

3.5 L'activité agricole donne une empreinte spécifique au territoire

1.3.6 L'économie touristique est à construire en lien avec le paysage

1.3.7 Les autres activités économiques ont aussi un fort impact sur l'évolution du paysage

1.4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

p 53

Introduction

Le diagnostic approche les constituants principaux du paysage, les mutations qui sont en cours et ce qui est en jeu dans les transformations à l'oeuvre.

Qu'est ce qui constitue le paysage du XXIème siècle ?

La base du paysage, encore perceptible dans le territoire du Dourdou est la nature géologique du sous sol. C'est celle ci associée au relief et à l'histoire, qui a prévalu aux implantations des activités humaines au cours des siècles. La façon de se défendre, de cultiver la terre, de s'implanter, de circuler ont imprimé une marque dans le paysage. Toutes ces actions ont longtemps été en très grande cohérence avec le lieu. Choix des sites défensifs ou de la présence de l'eau pour l'implantation des villages, choix des expositions, des matériaux, suivi des courbes de niveau pour les voies de circulation, cultures adaptées à la nature et à l'inclinaison des sols.

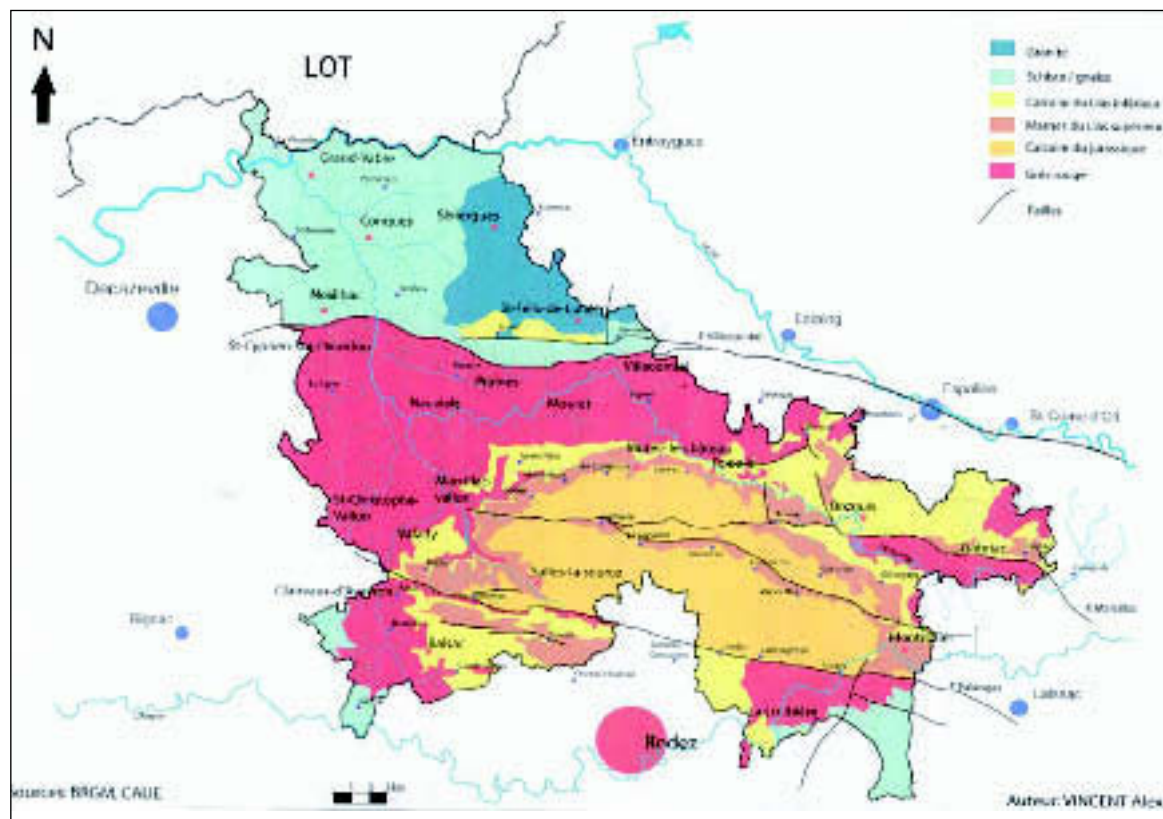
Cette très grande cohérence a donné au paysage la force qu'il a encore aujourd'hui et qui doit perdurer malgré les fortes évolutions qu'il connaît en ce début du XXI siècle.

Ce diagnostic est l'objet d'un travail partagé. Il est issu de nombreux entretiens, en premier chef avec les 22 maires du syndicat mixte, avec certains acteurs du paysage, avec la population au travers d'un forum et de cinq ateliers du paysage. La lecture de nombreux ouvrages et études existant sur cette partie du territoire de l'Aveyron, la compréhension des politiques de développement portées par les deux Pays, notre propre expertise d'urbanisme et de paysage, issue de notre expérience du travail de terrain à plusieurs saisons de l'année ont permis d'enrichir la connaissance de ce territoire et de la retranscrire dans les pages qui suivent.



1.1 La géologie constitue le socle du paysage

1.1.1 La géologie a créé trois types de relief.



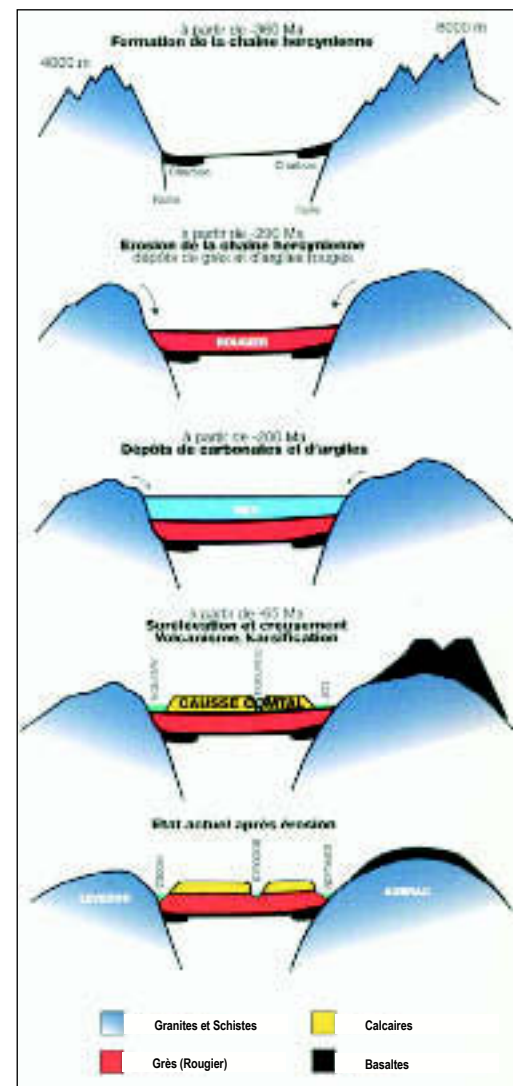
La géologie détermine exactement les unités paysagères.

Les tons bleus sur la carte, granite et schistes déterminent le paysage du Ségala Conquois et celui du Massif des Palanges.

En rouge sur la carte, les grès rouge plus tendres, dont l'érosion a produit le paysage caractéristique du Rouquier.

Enfin, les tons jaunes et orangés correspondent à la zone du Causse : Causse Comtal et Causse de Lanhac.

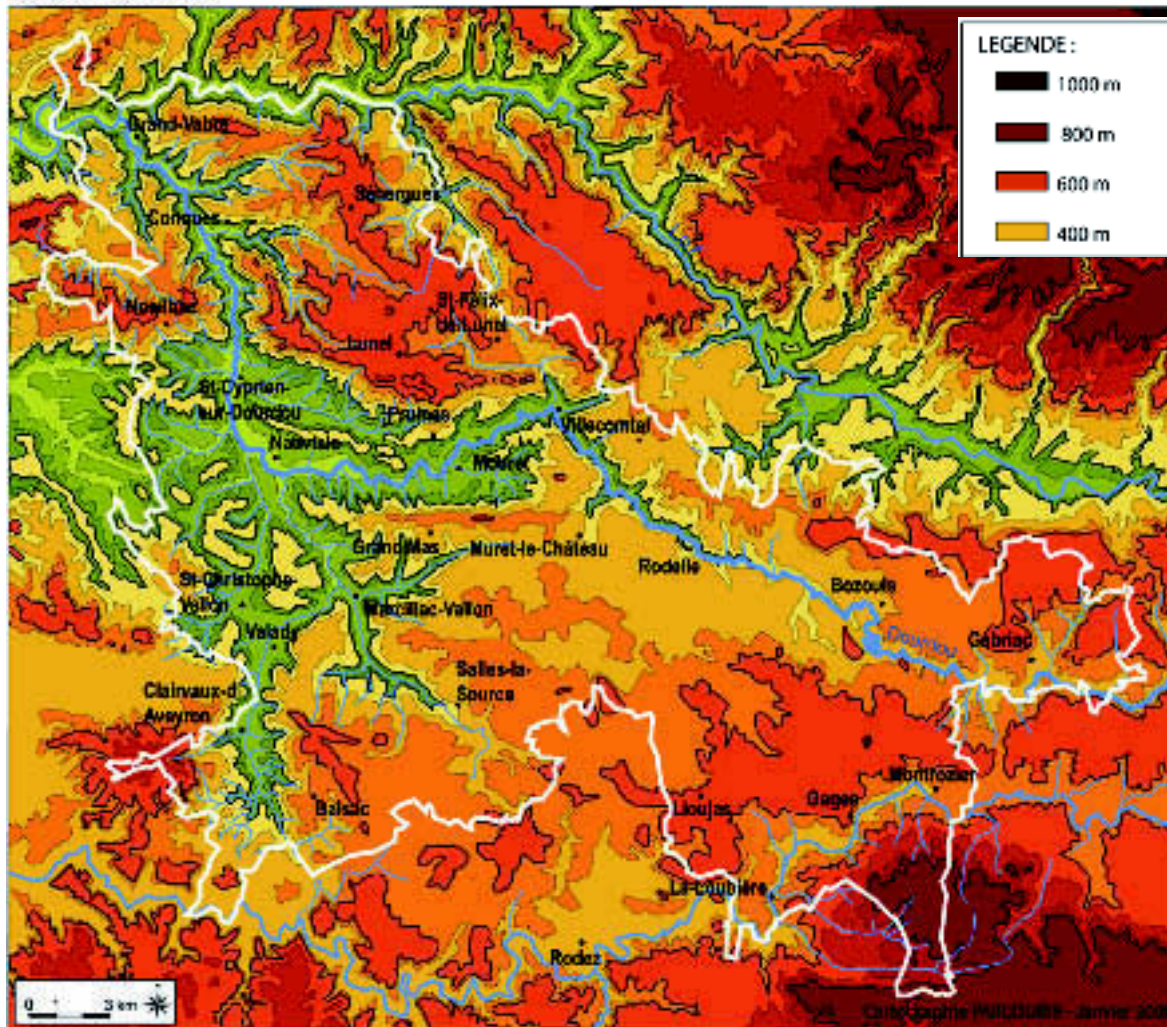
Des failles importantes traversent le territoire d'Est en Ouest, comme dans cette partie du Massif Central. Elles sont le lieu d'implantation des hameaux sur le Causse, là où l'eau est accessible.



Source : «Un trésor de découverte du Pôle d'Economie du Patrimoine»

Diagnostic - Parcourir - janvier 2006

CARTE DU RELIEF



Les fondements

Des types de roches très contrastées, le schiste, le grès rouge, le calcaire, le travertin qui ont des duretés et des modes d'érosion différents ont créé **trois types de relief** qui ont déterminé les trois unités paysagères :

- **Le Causse** calcaire s'est formé par sédimentation au fond de la mer, il en résulte un paysage plat, bouleversé par endroit par le jeu des failles et de l'érosion. Les rebords sont abrupts : corniches, falaises, indentations, lignes de crêtes très marquées. Le calcaire est à nu, sur le Causse du Comtal, certaines failles laissent apparaître la marne ; dans ces lieux, il est possible d'avoir de l'eau et un sol meilleur, les implantations humaines s'y sont concentrées. Des falaises de travertin sont positionnées le long de certains rebords.
- **Le Rougier**, issu de l'érosion du grès rouge, roche plus tendre, a produit des reliefs vallonnés, très amples, au sol rouge caractéristique. Les vallées sont larges et ouvertes, favorables à l'implantation des villages ; des plateaux suspendus les dominent à mi pente, offrant de grands points de vue, quelques reliefs subsistent comme le Puech du Cayla.
- Dans **le Ségala Conquois**, la zone du schiste présente des cours d'eau encaissés qui ont entaillé des gorges et des vallées abruptes dans la roche dure. Dans la zone de granit, de grands plateaux ont favorisé l'installation de l'agriculture et des villages.

Les mutations

Même si la géologie s'approche à des échelles de temps « géologiques », il y a des phénomènes à cycles plus rapides que d'autres. C'est le cas notamment pour **l'évolution des reliefs** calcaires.

Le relief karstique est toujours actif, la circulation des eaux souterraines provoque une érosion et une forte sensibilité dans les dolines notamment.

L'érosion sous l'action conjuguée de l'infiltration d'eau et du gel provoque des effondrements des rebords de corniche, le dernier date de 2005 : plusieurs blocs se sont détachés de la paroi et sont tombés sur le village haut de Salles la Source.

Certains **projets liés à l'activité humaine**, ont un impact fort sur le paysage. Citons les projets routiers nouveaux, qui, pour répondre à des normes de pente et de rayon de courbure, entaillent les reliefs en créant de véritables saignées et bouleversent le relief naturel. L'élargissement de la RN140 à Valady en donne un aperçu. La déviation de la RN88, puis plus tard, le grand contournement de Rodez vont impacter le relief et la perception du paysage.

A Bozouls, « Terra Memoria », **musée sur les paysages Aveyronnais et la géologie**, témoigne de la prise en compte de cette dimension dans la culture et le patrimoine local.

Les enjeux

Les **rebords de crête** sont très fragiles et impliquent une impossibilité de construire, soit sur la crête, soit juste en dessous.

La **pression de l'urbanisation** sur le Causse a pour conséquence une imperméabilisation croissante des sols. L'évolution des **modes d'utilisation** du Causse par l'agriculture transforme également la circulation de l'eau en surface et les modes d'infiltration (suppression des haies et des murets qui sont des ralentisseurs d'eau sur les pentes).

Sous l'action combinée de ces deux phénomènes (le premier étant dominant), il semblerait que l'on tende à une modification du processus d'infiltration de l'eau en sous sol et une modification des régimes des cours d'eau souterrains et par conséquent des cours d'eau aériens en aval.

Crêtes, paysages du vallon offrent une visibilité très large et lointaine, ce qui implique également **une grande co-visibilité**. Tout aménagement nouveau a un impact très large et lointain et doit donc être fait avec une conscience paysagère affirmée.



Les panoramas depuis les routes s'apparentent à des véritables vues d'avion

1.1.2 L'hydrographie a façonné les paysages actuels.

RESEAU HYDROGRAPHIQUE



Les fondements

Le réseau hydrographique du P.E.P appartient au bassin versant du Lot, sauf le sud de la commune de Clairvaux, Balzac et La Loubière qui appartiennent à celui de l'Aveyron.

Le réseau hydrographique du Causse est souterrain. Il ressort sous la forme de sources (qui ont été aménagées en fontaines et lavoirs bâtis) ou sous la forme spectaculaire de source-cascade comme à Salles-la-Source et de résurgence comme à Muret.

Le Dourdou a de nombreux affluents en dehors du Causse : ruisseau Saint-Anne, ruisseau des Cazannes, l'Ouche, le Duzou, l'Ady, le Crénau, le Cruou.

Alors qu'ils sont à l'origine du relief actuel, les cours d'eau qui parcourent le territoire sont très discrets. Seul le Dourdou laisse voir son eau à certains endroits : près de Villecomtal, au moulin de Sanhes et dans les gorges en allant vers Conques.

Le Dourdou, colonne vertébrale de ce territoire a façonné des paysages très contrastés : canyon de Bozouls, gorges étroites entre Bozouls et Rodelle, façade urbaine à Villecomtal, vallées riantes dans le Rougier ; puis de nouvelles gorges encaissées dans le massif schisteux aux pentes boisées. Il est ponctué de sites spectaculaires Bozouls, Rodelle, au patrimoine riche ; Villecomtal, château de Muret, château de Pruines, moulin de Sanhes, jusqu'à la confluence avec le Lot qui offre un paysage aménagé de qualité.

Les mutations

Le développement de l'urbanisation et les nouvelles techniques agricoles entraînent une modification des régimes souterrains.

L'évolution de l'occupation agricole des pentes entraîne dans certains secteurs un ruissellement et une érosion accrue.

De même, l'enfrichement des pentes et l'abandon des parcelles cultivées (sous formes de jardins) en bord de Dourdou, le rendent de plus en plus inaccessible.

La valorisation des ruisseaux sur le territoire s'est ainsi peu à peu amoindrie au fil des années.

Les enjeux

La mise en valeur du Dourdou est un enjeu fort pour ce territoire, tant d'un point de vue naturel, paysager, touristique que culturel et patrimonial.

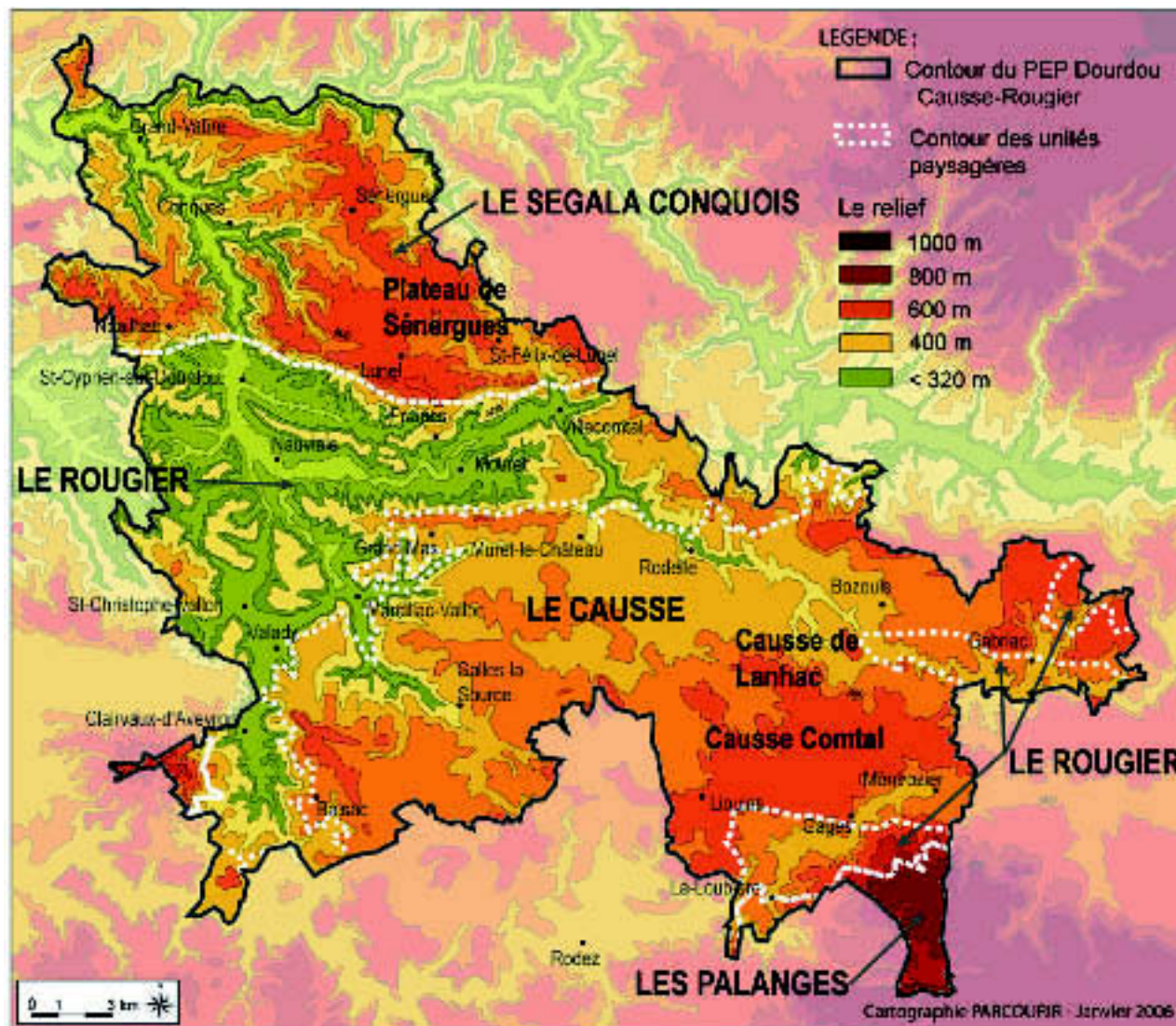
Un syndicat mixte pour l'aménagement du Dourdou gère l'entretien des berges du cours d'eau, notamment pour limiter les embâcles et constitue à ce jour un espace de solidarité à consolider.

La création de PPRI et l'instauration de zones inondables inconstructibles, notamment à Marcillac Vallon ont des implications non négligeables sur le positionnement des futures zones à urbaniser, reportant la pression loin des fonds de vallée.



1.1.3 Les trois unités paysagères très contrastées aux fronts de contact identitaires.

TROIS GRANDES UNITES PAYSAGERES :



La géologie détermine trois unités paysagères très contrastées :

- le Causse
- le Rougier
- le Ségala-Conquois

Ces unités paysagères sont diversifiées, suivant le type de sous-sol ou la proximité du réseau hydrographique (vallons avec des zones de collines en grès dur, fond de vallée en grès tendre et pélite, causse et avant-causse, couloirs marneux), et comportent des fronts de contact identitaires.

Chacune de ces unités paysagères est caractérisée par un type d'occupation humaine traditionnelle qui laisse encore des traces importantes sur le paysage actuel (habitat, agriculture), mais elles connaissent des mutations et des enjeux propres à chacune.

Ces trois unités paysagères sont présentées dans les pages qui suivent.



Vaste plateau occupé par des pelouses sèches



Enrichement progressif des espaces ouverts

Le Causse

Les fondements

Le Causse est constitué d'un **grand plateau calcaire** dont les rebords ont été érodés pour laisser apparaître des couches de grès rouge. L'érosion des rebords du Causse par le réseau hydrographique a créé de nombreuses indentations, très complexes. Ce découpage créé un grand linéaire de rebords de **corniches et falaises**, qui sont des milieux d'un fort intérêt paysager et naturel car il s'y développe une faune et une flore spécifique.

Ces **indentations** ont constitué des positions défensives remarquables et des bourgs s'y sont installés : Rodelle, Bozouls,

Le Causse lui-même connaît une **occupation humaine très ancienne**. Attestée par la présence de **dolmens** et tumuli en très grande quantité (plus de 150 recensés sur la commune de La Loubière et 250 sur la commune de Salles la Source , par exemple).

L'occupation médiévale par des **fermes monastiques** a laissé également un empreinte monumentale et un mode d'organisation des cultures : terres à céréales sur les franges marneuses, parcours pour les ovins sur les pelouses rases, parcours pour les bovins dans les prairies plus épaisses.

L'implantation du bâti est strictement calquée sur la géologie du plateau ; les habitations et corps de fermes se sont implantées groupées en **hameaux** sur la faille marneuse, lieu de la présence de l'eau.

Murets et clapas, issus de l'épierrage des champs, ont également servi à la clôture des parcelles.

En résumé, le Causse tel qu'on le voit encore, avec ses **pelouses sèches**, issues de l'agro- pastoralisme répété depuis des siècles, ses zones de bocage au **parcellaire** ceint de murets et de haies vives, est un paysage quasi médiéval. Il est réellement un **paysage relique en voie de disparition**.



Les franges marseuses cultivées



Les parcours ovins, une des principales occupations du Causse

Les mutations

La **disparition des parcours ovins**, laissant la place à la pousse du genévrier, entraîne une **fermeture des milieux** et des risques d'incendies.

Le labourage et concassage des pierres, transforment peu à peu les **pelouses sèches en prairies et en cultures**.

L'**urbanisation rapide** des villages du Causse liée à l'influence de l'agglomération de Rodez accentue la transformation de ce paysage. Il en est de même **des projets d'infrastructures** et de **zones d'activité** qui se multiplient sur ce territoire et le fragilisent, d'un point de vue paysager et d'un point de vue hydrologique.

L'utilisation des espaces du Causse comme **espaces de loisirs** et de promenade des habitants des communes et de l'agglomération ruthénoise constitue une nouvelle évolution de l'utilisation de cet espace très convoité.

Les enjeux

Pour leur **caractère historique et patrimonial** majeur, il est indispensable de préserver certaines parties du Causse dans leur état originel : pelouses sèches, murets.

L'implantation de **nouveaux projets du XXIème siècle** (habitat et activités) dans ce paysage très ouvert, qui n'a pas connu de transition, nécessite une attention toute particulière.

Aménager et entretenir cet espace pour les nouveaux besoins de la société actuelle : loisirs, tourisme, promenade, VTT... devient également une priorité.

Il s'agit véritablement d'un **paysage nouveau à créer**, en toute conscience, en reprenant des éléments existants, en s'inspirant du parcellaire, en proposant des projets d'aménagement qui intègrent une **vision patrimoniale globale** intégrant paysage, environnement, architecture et urbanisme.



Des vallées très larges occupées par les cultures



Les pentes aménagées en terrasses pour la vigne

Le Rougier

Les fondements

C'est le **paysage de la variété** : pentes plus ou moins douces, plateaux suspendus, lignes de crête de démarcation avec le Causse, vallées plus larges.

Le Vallon s'articule en vallées (Dourdou, Cérou, Ady, Crénau, Cruou) séparées par des appendices du causse ,ouis formant la plaine Nauviale St-Cyprien.

L'habitat groupé s'insère parfaitement, que ce soit en villages ou en hameaux. Les fermes constituées de plusieurs corps de bâtiments installées à mi pente donnent, elles aussi, l'impression de hameaux.

La **terre rouge** affleure à chaque occasion : labour, terrassement, travaux de toutes natures.

Les pentes ont été occupées par la **vigne**. Le système d'exploitation traditionnel, en « terrasse » a permis cette culture ainsi qu'une gestion naturelle des eaux de ruissellement sur les pentes.

Les mutations

L'influence du développement de l'agglomération de Rodez est forte dans ce territoire très accessible. L'**urbanisation** linéaire le long des routes, les **implantations agricoles** déconnectées de l'exploitation **transforment radicalement la logique des lieux**.

La transformation de l'**occupation des pentes**, soit par la déprise et l'enfrichement, soit par la remise en cultures de vignes avec de nouvelles techniques démarrent un processus plus lent d'évolution paysagère mais qui, à terme, modifiera fortement le mode de gestion du Rougier.

Les enjeux

La nature du relief entraîne des zones immenses de **co-visibilité** : «Ce que l'on voit de quelque part correspond à toute la zone depuis laquelle on est vu ». Il y a donc une **co-responsabilité** forte à toute implantation, qu'elle soit pour l'habitat ou l'activité. La **ligne de crête** prend une place primordiale.

Les nouvelles implantations qui suivent des **logiques foncières** et non plus des **logiques d'usage ou de défense** doivent être pondérées par des démarches d'accueil basées sur l'**évolution à moyen et long terme** de ce paysage.

On a également vu qu'il est important de **maintenir des ouvertures** sur les cours d'eau, notamment le Dourdou.



Sénergues au coeur d'un terroir d'élevage



Le plateau de St Felix de Lunel

Le Ségala Conquois

Les fondements

Paysage de plateau entaillé de vallées profondes, le Ségala Conquois accueille une activité intense d'**élevage bovin**. Les pentes zébrées de terrasses, autrefois occupées par des vignes, dans la vallée du Lot, des châtaigneraies ou des prairies, sont colonisées par la forêt petit à petit.

Les villages sont importants, l'habitat y est bien groupé, certains comme Sénergues sont dotés de commerces et services de proximité.

Le tourisme prend une part grandissante dans l'économie locale avec la présence du **site de Conques**, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et du chemin de Saint Jacques de Compostelle – tronçon, Le Puy- Conques, qui est le tronçon le plus fréquenté au niveau national.

Les mutations

Le caractère fortement pentu, en dehors du plateau de Lunel-Sénergues a vu l'abandon progressif de l'exploitation des terres et le développement du boisement des terres. La conséquence principale est la **fermeture des milieux et des paysages**, autant autour des hameaux (vallée du Lot) que des itinéraires routiers de fond de vallée : axe Rodez- Conques – Grand-Vabre, à partir de Saint Cyprien notamment. La commune de Conques a monté un projet fort de ré-installation de vignes autour du site du village pour contribuer à la ré-ouverture du paysage. Elle a également favorisé l'installation de deux jeunes agriculteurs sur son territoire, en vue, entre autre, de participer à l'entretien des milieux ouverts.

La **stabilisation de la population** est récente, elle succède à une longue période de déclin. Le bâti ancien est racheté et rénové. On assiste à l'installation de ressortissants anglais, qui bénéficient de la liaison directe, Londres-Rodez : ceci entraîne une **restauration** de qualité et un bon entretien du patrimoine bâti. Les communes entretiennent également leur patrimoine, Sénergues a amorcé la restauration de ses 5 églises et a le projet de mettre en valeur le patrimoine vernaculaire au sein du bourg (secadou, fontaines...).



Les gorges abruptes à Conques se boisent



Fermeture des milieux à Grand Vabre

Des projets de **logements neufs** voient le jour à Grand-Vabre, Sénergues, Noailhac. Ils ont pour vocation de répondre à la demande de logements des jeunes veulent rester dans les villages, de personnes âgées qui souhaitent quitter les écartes et s'installer dans le centre bourg, de futurs retraités qui préparent leur retour au pays.

Ce secteur connaît le **développement du tourisme** autour du site de Conques et du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Cette activité a permis, pour accueillir pèlerins, randonneurs et touristes, de restaurer du bâti ancien en hébergement touristique, dans les communes de Sénergues, Grand Vabre, Noailhac et Conques, de maintenir un potentiel de commerces et même de développer des projets innovants (cyber projet de Sénergues).

Les enjeux

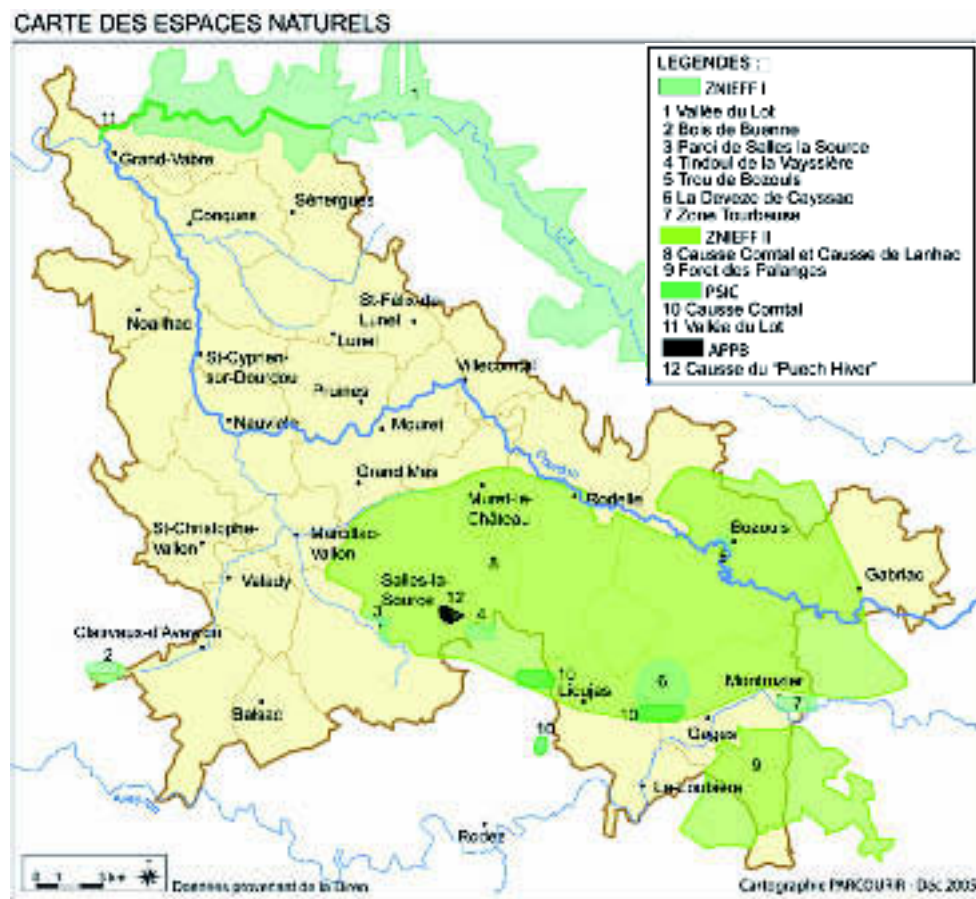
Lutter contre la **fermeture des paysages** autour de quelques points sensibles ou hameaux constitue un bon complément de l'offre d'un **habitat de qualité** sur le territoire pour **stimuler son attractivité**. Il faudra également veiller à bien insérer les extensions de villages dans les pentes

Le développement de l'activité économique de ce secteur (tourisme) est lié au maintien de la **diversité** et la **qualité des paysages** traversés par le sentier de Saint Jacques de Compostelle et à l'entretien des murets aux abords du chemin.



1.2 Des milieux naturels riches mais fragiles.

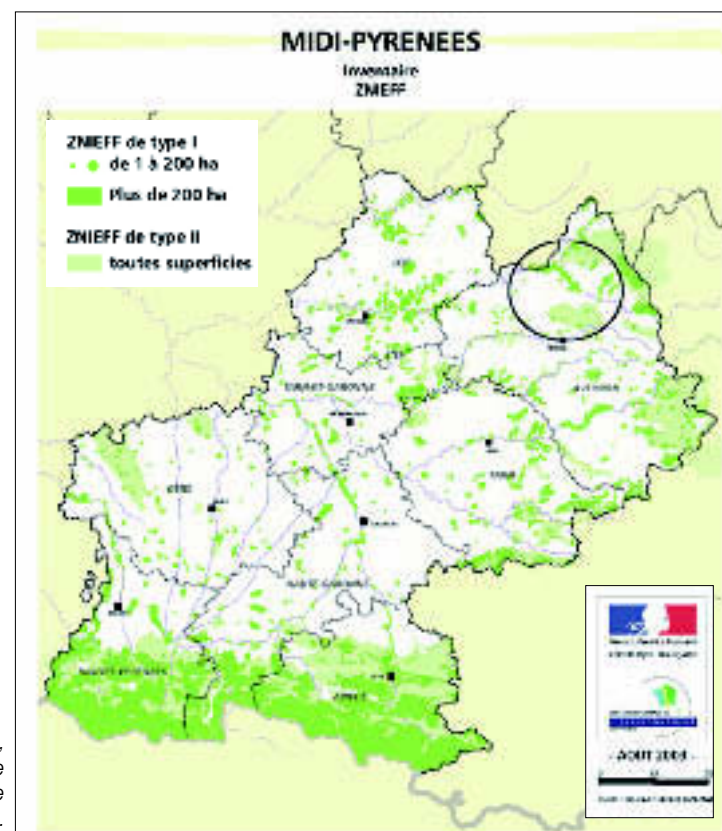
1.2 Les milieux naturels riches mais fragiles.



Les espaces naturels remarquables du PEP Dourdou.

Le territoire du Dourdou comporte des zones répertoriées pour leur intérêt floristique et faunistique et **identifiées au niveau européen pour leur rareté.**

Il s'agit essentiellement des zones de corniches, du Causse et des zones associées aux rivières. Ces trois types de milieux, naturels ou issus de l'action pluriséculaire de l'homme, qui sont emblématiques pour le Dourdou, sont complétés par des milieux plus ordinaires (haies, forêts, arbres, bosquets, murets de pierre sèche..) pour constituer une réelle trame naturelle permettant la biodiversité.



A l'échelle de Midi- Pyrénées, hors zone des Pyrénées le Causse Comtal est la troisième ZNIEFF par sa taille.

1.2.1 Corniches et falaises - milieux extrêmes accueillant des espèces très caractéristiques.

Les fondements

Les corniches et les falaises se retrouvent sur le pourtour du Causse ou dans les gorges du Dourdou. Elles sont de calcaire clair dans lequel apparaissent les strates horizontales de sédimentations ou en travertin, roche issue de la percolation de l'eau dans les couches souterraines.

Ces falaises offrent un **paysage spectaculaire** comme à Bozouls, à Rodelle ou Salles la Source, elles sont également présentes sur le rebord de tout le Causse et marquent la limite entre calcaire et rougier.

Elles accueillent une flore et une faune très spécialisée qui est remarquable (code Européen EUR 15 : 8215): rapaces, reptiles.

Pour la flore : il s'agit généralement de petites plantes résistant à la dessiccation et une flore spécifique proche des cascades et des sources : plusieurs variétés de fougère...)

Les mutations

Ces milieux sont en cours de **fermeture** par des friches et des boisements, banalisant par là même les espèces animales et végétales qui s'y développent.

Par ailleurs, on assiste à la **construction** de maisons nouvelles en rebord de crête, ce qui présente des risques et a un impact paysager fort.

Les crêtes par leur position dominante, sont également le lieu privilégié **d'installation de projets** liés aux nouvelles technologies : antennes relais téléphonie, éoliennes.

Les enjeux

Il s'agit de milieux naturels fragiles et les enjeux sont de conserver la biodiversité par un maintien des milieux ouverts et de préserver les lignes de crête de nouvelles constructions. Si une implantation à caractère économique (pylone téléphonie, éolienne) est envisagée, une étude paysagère spécifique s'impose.

Une mise en valeur des caractéristiques de ce milieu a été amorcée, en effet une des stations de la route paysagère du PEP présente la vie particulière; faune et flore, sur la falaise du canyon de Bozouls.



La falaise calcaire, un milieu extrême pour la végétation.



Le canyon de Bozouls abrite des rapaces et des espèces rares.



La cascade de Salles la Source et sa végétation associée sur la falaise de travertin.

1.2.2 Les milieux caussenards : pelouses sèches et landes à genévrier , paysages séculaires en voie de disparition.



Les zones calcaires en Europe sont majoritaires en France.



l'Aveyron



Anémone pulsatilla de Coste



Le Causse-Comtal parmi les rares zones calcaire de France du Sud.



Seneçon de Rodez

Le Causse Comtal est un vaste plateau calcaire qui a la même histoire géologique que les grands Causses et que les Causses du Quercy. Vu à l'échelle nationale et européenne, il fait partie des **plus grands ensembles de milieux calcaires** sous influence sud européenne. C'est donc un milieu très caractéristique, particulièrement rare.

En plus de la rareté, à l'échelle européenne, de ce type de milieu calcaire qui accueille une flore spécifique, l'exploitation humaine, faite au cours des siècles par le pastoralisme, a créé des milieux spécifiques à **'équilibre fragile**.

Ainsi plusieurs habitats d'intérêt communautaire y ont été recensés, notamment dans le cadre du document d'objectif du site Natura 2000. (Le site Natura 2000 « Causse Comtal concerne 380 ha répartis sur les communes de La Loubière, Montrozier, Sébazac Concourès, et Onet le Château).

Ces habitats remarquables sont :

- **les pelouses calcaires karstiques** (code EUR 15 :6110), ce sont les formations herbacées pionnières des dalles rocheuses, composées d'un grand nombre de petites espèces vivaces et crassulescentes (sedum, orpin..) adaptées aux milieux secs. Elles sont très vulnérables à la fermeture des milieux, à la fertilisation et aux perturbations physiques.
- **Les pelouses calcaires sèches à brome dressé** (code EUR 15 : 6210), habitat de pelouse ou de prairie sèche très représenté sur le Causse Comtal qui comporte une grande diversité végétale et notamment les orchidées (26 espèces d'orchidées recensées sur le Causse-Comtal). Cet habitat est issu de l'utilisation du sol par les ovins, et est le résultat d'un équilibre entre les possibilités du milieu naturel, la tonte par les animaux et le piétinement de ceux-ci. Cet équilibre est fragile et ces milieux sont très sensibles à la

fermeture, à la fertilisation et à la mécanisation agricole.

- **Les landes à genévriers** (code EUR 15 : 5130). Formations à genévrier ou cade, souvent discontinues. Leur développement s'explique par un abandon des pratiques pastorales extensives sur les pelouses. Elles sont composées de nombreuses espèces arbustives et herbacées, dont le fameux Sénéçon de Rodez, qui est protégé au niveau national.
- **Les prairies maigres de fauche à Pimprenelle officinale** (code EUR15 : 6510)
Ce sont des prairies avec fauche tardive, souvent après la floraison des graminées, elles sont vulnérables à tout changement de gestion, comme l'engraissement de parcelles ou la mise en pâturage.

Les mutations

Cet espace connaît de fortes mutations qui ont des actions combinées :

- **La transformation des pratiques agricoles** avec la diminution du pastoralisme et du pacage des prairies sèches, l'abandon des parcours, la mise en culture de prairies après avoir cassé les pierres, la fertilisation des sols.
- **La diminution du nombre d'agriculteurs** et par là même un recentrage des exploitations restantes sur les terres les plus productives.
- **Une forte pression d'urbanisation** qui s'exerce sur cet espace, plat, « facile à aménager » (problème d'écoulement des eaux et des questions d'assainissement qui sont un point clé en secteur karstique). Cette pression due à la proximité de l'agglomération ruthénoise se manifeste tant par la construction de maisons d'habitation que de zones d'activités (trois projets autour du futur échangeur de la RN88) et de projets d'infrastructure : déviation de villages, création d'un nouvel itinéraire pour la RN 88 à 2x2 voies, projet d'un grand contournement Nord de Rodez.

Les enjeux

La priorité est d'**endiguer la pression** sur cet espace fragile.

C'est un **territoire de projet pour l'environnement** : site Natura 2000 réparti en trois noyaux sur 380 ha, projet de gestion de la Devèze de Lioujas sur 180ha ; avec défrichage des genévriers et rétablissement d'un parcours ovin, en partenariat avec la DIREN, la Fédération de chasse et des agriculteurs qui y mettront leur troupeau. Le risque d'incendie est fort avec le couvert de genévrier qui très inflammable.

Les autres grands Causses du Sud du Massif Central sont intégrés soit dans le Parc National des Cévennes, soit dans des PNR celui des Grands Causses et celui des Causses du Haut Quercy. **Le Causse Comtal** ne bénéficie **pas de prise en compte globale** et institutionnalisée de son caractère environnemental majeur. Cela en fait une fragilité et concourt à son émiettement, sans cohérence.



Causse Comtal



Causse Comtal

1.2.3 Les vallées et les rivières



Une ripisylve en fond de vallée



Un ruisseau peu accessible



La vallée du Lot



La confluence Dourdou-Lot

Les fondements

Les rivières et les cours d'eau du territoire sont nombreux en dehors de la zone calcaire: Dourdou, ruisseau Saint-Anne, ruisseau des Cazannes, l'Ouche, le Duzou, l'Ady, le Crénau, le Cruou.

Le Lot a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection du biotope pour la faune et la flore présente dans le cours d'eau.

Une ZNIEFF très large a été identifiée dans la vallée du Lot qui englobe le cours d'eau et son bassin versant proche.

Les mutations

La tendance est à la fermeture des milieux par des boisements lorsque les pentes sont abruptes. Cette fermeture diminue la lumière au dessus du cours d'eau et diminue ainsi la variété des milieux, des habitats et des espèces.

Les enjeux

Les principaux enjeux sont liés à la prise en compte globale de la gestion des cours d'eau ; Le syndicat de gestion du Dourdou mène une action sur l'entretien des berges

1.2.4 Les milieux « ordinaires », un maillage dense favorable à la biodiversité.

Les fondements

Ces milieux sont des milieux naturels qui ne sont pas inscrits à ce jour dans les ZNIEFF ou autres espaces classés, mais qui jouent un très grand rôle en constituant un **maillage dense** qui permet d'abriter une faune et une flore très diverse. Il s'agit de formations végétales telles que les **haies**, **bosquets**, forêts, arbres isolés, arbres morts, arbres creux, et de la **trame de murets** en pierre sèche, et de bâtiments (rapaces nocturnes, chauves souris, araignées, reptiles..)

Les mutations

La trame de haies qui avait une fonction de limite parcellaire, de « prairie verticale », de clôture, d'abri pour les animaux est directement liée au type de production, en l'occurrence l'élevage et au parcellaire. Quand le premier évolue et le second se recompose, les haies sont arrachées. A ce jour, il n'y a pas de secteurs en grand danger. Le maillage reste conséquent, même dans les secteurs du Causse où se développe la culture de céréales.

Les arbres isolés quant à eux sont de plus en plus rares. Ce sont majoritairement des chênes et ceux ci ont beaucoup souffert des épisodes de sécheresse récents. Ce type d'arbre isolé n'est pas replanté dans les parcelles.

La forêt a une tendance à l'expansion. Même si le couvert forestier est important, la question de la gestion se pose, car il s'agit majoritairement de taillis arrivés à maturité et pas exploités.

Les enjeux

L'enjeu principal est de conserver un maillage de haie avec une maille de **100 m minimum**, car au-delà de nombreuses espèces ne peuvent plus se déplacer à découvert.

L'autre enjeu est de conserver la plus **grande diversité de milieux** possible. Une trop

grande fermeture des milieux par un couvert forestier continu sur de grandes superficies permet à la « grande faune » de s'installer mais tend vers une diminution du nombre d'espèces d'oiseau et de végétaux.

Le **rôle des lisières**, des clairières est primordial dans la biodiversité, c'est là que poussent les arbustes à baies et la plus grande variété d'essences végétales.



Des milieux très variés offrant nourriture et abri pour la faune



Une trame végétale dense permettant le déplacement à couvert de la faune.